

À l'attention des adhérents d'AGRIBIO 05, À l'attention des producteurs bio ou en conversion des Hautes-Alpes,

À Gap, le 15 janvier 2018

Objet: Invitation à l'Assemblée Générale d'AGRIBIO 05

Chers confrères,

Nous avons le plaisir de vous inviter à **l'assemblée générale d'Agribio 05** qui se tiendra le :

mardi 13 mars 2018 à 9h30 au lycée agricole des Emeyères\* à Gap (salle de conférence dans le bâtiment principal)

\* accès : http://www.gap.educagri.fr ; à 3km de Gap sur la route de Valserres

A cette occasion, nous échangerons sur l'évolution de l'agriculture biologique dans notre département et vous proposerons d'en être acteur.

L'après-midi sera consacré à la filière de l'élevage bovin lait (voir programme).

En espérant votre présence à ce moment important concernant l'agriculture biologique du département, nous vous prions d'agréer, chers confrères, nos salutations distinguées.

Le Président, Grégoire DELABRE Le Vice-Président, Jérôme ANTHOINE

Pour un développement cohérent et solidaire du mode de production biologique



## **Programme**

## 9h30 Accueil café

9h40 Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

- Rapport d'activités 2017
- · Rapport moral 2017
- Rapport financier 2017
- · Présentation du programme d'actions 2018
- Perspectives de collaboration avec Agribio 05
- · Questions diverses

12h30 **Repas : Buffet Bio et Local,** pain et fromages des adhérents

Si le quorum n'est pas atteint à 9h45, alors une deuxième Assemblée Générale Ordinaire sera convoquée à 9h50 avec un ordre du jour identique, et ce conformément aux statuts de l'association du 26 octobre 2009 qui stipulent : « Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont valablement prises si la moitié des membres sont présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité simple des voix. Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, l'assemblée est à nouveau convoquée et peut alors délibérer quel que soit le nombre de membres présents ou représentés ».

14h30 Projection du film « La Planète Lait » ARTE

15h30 Présentation de la structure Biolait

16h00 Echanges et débat avec la salle

Rappel: Montant actuel de l'adhésion à AGRIBIO 05

Membre actif (= ayant droit de vote) : **60**€ dont 45€ versé à la FNAB et 15€ à

AGRIBIO 05 (voir bulletin d'adhésion ci-joint)

Membre associé: 40€

Merci de <u>réserver votre repas avant le 6mars</u> auprès d'AGRIBIO 05 afin de permettre la bonne organisation logistique avec le traiteur. Repas à prix libre pour les <u>adhérents à jour de leur cotisation 2018</u>, le complément étant offert par Agribio 05. Pour les non-adhérents, repas à 12 €, merci d'envoyer un chèque en même temps que votre coupon réponse.

## <u>Pièces jointes :</u>

 Coupon de participation AGO / repas à remplir et retourner à AGRIBIO 05 et bon pour pourvoir Plaquette d'adhésion à AGRIBIO 05

Le quorum est nécessaire pour pouvoir valider les décisions prises lors de l'AG Si vous ne pouvez pas être là, pensez à donner votre pouvoir (deux pouvoirs maximum / personne).

Pour un développement cohérent et solidaire du mode de production biologique



Merci de retourner ces coupons à AGRIBIO 05

## au plus tard pour le 6 mars 2018

par mail (scan) <u>agribio05@bio-provence.org</u> ou par courrier à AGRIBIO Hautes-Alpes - 8 ter rue Capitaine de Bresson 05010 GAP Cedex

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 mars 2018
Je soussigné(e)
🛘 participerai à l'Assemblée Générale d'Agribio 05
☐ serai présent au repas du midi Repas à prix libre, complément offert par Agribio 05 pour les <u>adhérents à jour de leur cotisation 2018</u> .  Nombre de repas :
☐ ne participerai pas à l'Assemblée Générale d'Agribio 05
BON POUR POUVOIR  Le quorum est nécessaire pour pouvoir valider les décisions prises lors de l'AG, si vous ne pouvez pas être là, pensez à donner votre pouvoir (deux pouvoirs maximum/personne).
Je soussigné(e)
autorise
 à me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire d'AGRIBIO 05 qui aura lieu le 13 mars 2018.
Fait à le, le
Signature

Pour un développement cohérent et solidaire du mode de production biologique